

Questions orales

Je rends hommage à la Fondation canadienne du foie et à tous ses volontaires qui ont répondu à l'appel de la fondation durant le mois de mars, appel qui a pour thème «Aidez-nous à combattre les maladies du foie».

* * *

LES PÊCHES

Mme Jean Payne (St. John's—Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je veux parler aujourd'hui de la conservation des stocks de turbot, une question qui occupe une place de choix dans les médias, chez nous, à Terre-Neuve, ainsi que dans tout le Canada.

Je félicite le premier ministre et le ministre des Pêches pour leur engagement sans faille à préserver les stocks de turbot aux deux extrémités des Grands Bancs.

• (1115)

La semaine dernière, j'ai assisté à la 22^e réunion annuelle des parlements du Canada et d'Europe, et j'ai pu discuter de conservation du poisson avec les dirigeants. J'ai parlé à beaucoup de parlementaires européens, dont certains faisaient partie du comité européen des pêches. Nombre de ces personnes ont appuyé les efforts que fait le Canada pour empêcher la surpêche de décimer les stocks de turbot.

Ces pourparlers ont mené à la signature d'une résolution conjointe, signée à la fois par les membres des délégations canadienne et européennes. La résolution reconnaît la nécessité de pratiquer la pêche durable en ce qui a trait aux stocks de turbot et d'autres poissons, afin qu'on puisse les conserver pour les générations futures.

J'espère que la conférence de l'ONU sur les stocks chevauchants de poisson, qui se tient actuellement à New York, fera encore progresser cette cause.

* * *

LE CABINET

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster, Réf.): Monsieur le Président, les partisans du baseball s'inquiètent du calibre de jeu que nous connaissons cette saison si l'on fait appel à des joueurs de remplacement. Si les seconds violons au Cabinet libéral sont une indication, les partisans devraient s'inquiéter.

Pour faire une analogie, personne n'a laissé échapper plus souvent la balle que le ministre de la Défense au champ extérieur. Il a raté les signaux sur le jeu touchant le maintien de la paix en Bosnie. Il a mal jugé des coups sûrs en ce qui concerne les frappes aériennes et il a laissé échapper, non pas la fausse balle, mais la balle Fowler. Il ignore où sont les buts, car il ne cesse de les décaler.

Examinons certains des autres joueurs. Le ministre du Patrimoine prend des notes durant la partie. Le ministre des Affaires indiennes rédige des règles distinctes pour les joueurs autochtones. La ministre de la Santé est destinée aux mineures. Elle a beau s'élançer, elle ne frappe rien. Le ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien frappe toutes les balles au champ centre, qu'on appelle Winnipeg. Le ministre de la Justice a frappé une balle en flèche au-dessus de la tête du

lanceur et on l'a arrêté pour avoir joué avec un bâton non enregistré. La ministre de l'Environnement s'écarte trop du but au goût du premier ministre. Elle risque de se faire retirer.

Les partisans savent qu'il est temps de s'inquiéter lorsque le joueur vedette, le premier ministre, dit au président des États-Unis que le Canada a remporté la coupe mondiale de baseball deux fois d'affilée.

QUESTIONS ORALES*[Français]***LES SERVICES SOCIAUX**

M. Michel Bellehumeur (Berthier—Montcalm, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires intergouvernementales.

Alors que le gouvernement fédéral se vantait de donner plus d'autonomie aux provinces dans les domaines de l'aide sociale et de l'éducation collégiale et universitaire, voilà qu'Ottawa s'apprête à imposer de nouvelles normes nationales dans ces domaines de compétence provinciale, ajoutant ainsi un carcan supplémentaire à l'autonomie des provinces et du Québec.

Comment le ministre peut-il concilier ce qu'il a dit hier, à l'effet que le Budget de 1995 n'indiquait aucune intention du gouvernement fédéral d'imposer des normes nationales aux provinces avec les mesures législatives introduites depuis qui empiètent carrément dans les compétences exclusives des provinces et du Québec?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, la mesure législative omnibus n'impose aucune condition nouvelle.

Comme le sait le député, la Loi canadienne sur la santé contient déjà un certain nombre d'exigences auxquelles les provinces doivent satisfaire. Elles n'ont pas changé. En outre, le Régime d'assistance publique du Canada renferme des exigences minimales de résidence qui garantissent que les personnes dans le besoin reçoivent l'aide voulue. Telles sont les conditions que propose la mesure législative et qui feront l'objet de discussions et de négociations avec les provinces pour voir s'il est possible d'adopter une approche plus cohérente, à l'échelle du Canada, en ce qui concerne les programmes sociaux.

Les suppositions du député sont tout simplement sans fondement.

[Français]

M. Michel Bellehumeur (Berthier—Montcalm, BQ): Monsieur le Président, j'indiquerais au ministre qu'il rajoute des exigences. Cela étant dit, comment le ministre peut-il justifier que les provinces, pourtant les seules titulaires des responsabilités constitutionnelles en matière d'aide sociale et d'éducation, ne seront reléguées qu'à un rôle consultatif relativement à l'adoption des normes nationales?